



Projet éolien - informations ...

■ L'entreprise Iberdrola vous a informés en février 2022 de l'avancée du projet éolien du Puy de Nedde. D'autres lettres d'information suivront.

■ Le Conseil Municipal et Iberdrola ont souhaité la mise en place d'un comité de suivi pour répondre aux préoccupations des habitants. Lors de sa réunion du 5 octobre 2021, le Conseil Municipal a constitué ce comité de volontaires en respectant les équilibres entre élus et non élus, entre personnes plutôt favorables et personnes plutôt défavorables à la création de ce parc éolien, et avec la participation de l'ONF. L'existence de ce comité n'est pas obligatoire et il n'a aucun pouvoir décisionnel. Il a pour but de garantir l'information, de faire remonter les questions, de dialoguer avec le porteur du projet pour solutionner les éventuels inconvénients que pourrait générer ce parc.

■ Le comité de suivi s'est réuni une première fois le 11 janvier 2022, puis une seconde fois le 2 mars 2022 en présence du bureau Ecosphère, chargé des études environnementales.

■ Les premiers résultats des études font ressortir les points suivants :

- Le mât est installé pour une période de deux ans. La mesure du vent pour une journée type est de 5,5 à 6,5 mètres/seconde.
- **Après prise en compte de toutes les contraintes et de toutes les réglementations, le parc serait constitué au maximum de trois éoliennes de 3,47 MW chacune et d'une hauteur de 150 mètres maximum en bout de pale. Leur production est estimée à 20 GWH par an soit l'équivalent de la consommation de 7 400 foyers hors chauffage.**
- La construction de ce parc nécessiterait trois plates-formes techniques pour la durée des travaux, d'environ 1000 m² chacune.
- L'accès se ferait par les chemins définis en accord avec l'ONF.
- Le raccordement électrique se ferait au centre électrique de La Veytizou.

■ Un point sur les retombées fiscales et locatives a été fait par Iberdrola :

⊗ Fiscalité annuelle calculée sur les bases imposables 2019 et à réactualiser :

♦ Pour la Commune	16.000 Euros
♦ Pour la Communauté de Communes	42.000 Euros
♦ Pour le Département	28.000 Euros
♦ Pour la Région	3.000 Euros

⊗ Location du terrain par la Commune de Nedde, suite à la convention signée entre Iberdrola et la Commune : a minima 72.000 Euros par an, sachant que les revenus liés aux servitudes d'accès et de câblage ne sont pas encore évalués.

■ Si le projet aboutit, la Commune percevra donc une recette minimum de 88.000 Euros par an pendant 20 ans, renouvelable 10 années supplémentaires.

■ Depuis cette réunion, des sonomètres ont été installés dans le cadre de l'étude acoustique pour enregistrer le niveau sonore de chaque environnement. Les résultats seront donnés lors d'une prochaine réunion.

■ Voici les informations que nous pouvons vous donner à ce jour. Le comité de suivi continue de travailler sur ce dossier pour vous apporter des éléments d'information objectifs.

Restant à votre écoute, bonne lecture à tous.

Le Maire,
Monique LENOBLE

Le responsable du comité de suivi
Jean-Luc LE GOFF



Le budget principal 2022...

DEPENSES de fonctionnement		RECETTES de fonctionnement	
charges à caractère général	571 524.99 €	excédent cumulé reporté	752 851.99 €
charges de personnel	315 700.00 €	atténuation de charges	3 000.00 €
atténuation de produits	25 000.00 €	produits des services et du domaine	102 015.00 €
autres charges de gestion courante	82 965.00 €	impôts et taxes	360 392.00 €
charges financières	10 523.00 €	dotations et participations	283 173.00 €
charges exceptionnelles	4 500.00 €	autres produits de gestion courante	32 500.00 €
dotations provisions	500.00 €	produits financiers	30.00 €
amortissements	34 913.00 €	amortissement des subventions	1 664.00 €
virement à la section d'investissement	490 000.00 €		
TOTAL	1 535 625.99 €	TOTAL	1 535 625.99 €
DEPENSES d'investissement		RECETTES d'investissement	
déficit reporté	133 102.90 €	subventions d'investissement	321 780.00 €
aménagement atelier communal	35 000.00 €	fonds de compensation de la TVA	34 000.00 €
aménagement salle associations	155 000.00 €	affectation du résultat 2021	140 512.90 €
effacement des réseaux aux Ver-sannes	16 000.00 €	amortissements	34 913.00 €
travaux d'accessibilité	5 000.00 €	virement de la section de fonctionnement	490 000.00 €
travaux de voirie	100 000.00 €		
travaux pour suppression du transformateur communal	15 000.00 €		
rénovation bâtiment cantine	23 000.00 €		
réfection des réseaux du camping	172 000.00 €		
réhabilitation annexe de la grange	10 000.00 €		
réhabilitation logements école	150 000.00 €		
travaux forêt communale	70 000.00 €		
travaux sur église	10 000.00 €		
aménagement paysager dans le bourg	38 000.00 €		
achat de matériels et équipements	39 739.00 €		
carte communale	2 700.00 €		
emprunts et dettes assimilées	45 000.00 €		
amortissement des subventions	1 664.00 €		
TOTAL	1 021 205.90 €	TOTAL	1 021 205.90 €

Aucune augmentation de taux des taxes locales n'a été votée par le conseil municipal lors de l'approbation des budgets 2022.

Les tarifs des services communaux sont inchangés.

Investissements sur le budget principal ...

Réalisés ...

➔ **Salle des associations** : Après environ 10 mois de travaux, la grange au niveau du parking a été transformée en salle des associations. Coût de l'opération : 238 067 € TTC, financée par des subventions de l'état et du département à hauteur de 80 % du montant HT (158 712 €) et 79 355 € d'autofinancement.

Dans le même temps, la communauté de communes a construit une nouvelle annexe de la bibliothèque des Portes de Vassivière, ainsi qu'un espace numérique accessible à tous aux heures d'ouverture de la mairie de Nedde. Coût de l'opération : 218 880 € TTC, financée par 123 437 € de subventions de l'europe, de l'état et du département, 60 000 € d'emprunt et 35 443 € de fonds propres de la communauté de communes.

Ces travaux ont fait l'objet de marchés mutualisés entre les deux collectivités, sous la maîtrise d'oeuvre de Mme Véronique Scelles, architecte, assistée du bureau Deloménie (économiste de la construction), du bureau d'études techniques structure Cabrol-Betoulle, du bureau d'études techniques fluides Cité 4.

Les entreprises retenues suite à l'appel d'offres ont travaillé sur les deux structures : ent PAQUET (démolition - gros oeuvre), ent Guyot (charpente - couverture - bardage bois - menuiseries bois), ent Raynaud (menuiseries aluminium), ent Guyonnaud (plâtrerie-isolation-peinture), ent Sols Boutic (revêtement sols souples), ent Tunzini (chauffage-plomberie), ent Egeelec (électricité).

L'inauguration de ces deux équipements se déroulera le 25 juin prochain (invitation ci-jointe).

➡ **Atelier communal** : Une deuxième tranche de travaux a été réalisée sur l'atelier communal : électricité : ent Chêze ; clôture et portail : ent SOTEC ; pose de gouttières : ent Fleytou.

Le montant total des travaux et frais annexes s'élève à 86 391.18 € TTC, financés par une subvention de l'état (DETR) de 11 058 €, une subvention du département de 24 500 €, et 50 833.18 € de fonds propres de la commune.

➡ **Normalisation des adresses** : Les panneaux de rues et les plaques de maisons ont été posés par les agents communaux. Cette opération se monte à 21 369.12 € TTC, financée par une subvention du département de 8 120 € et 13 249.12 € de fonds propres de la commune.

➡ **Achat d'un fourneau pour la cantine** : Le fourneau gaz a été remplacé par un fourneau électrique pour un montant de 5 722.66 € TTC.

➡ **Voirie 2021** : Les travaux ont porté sur la route de Chalendeix (VC11a), une partie de la rue de l'Oseraie dans le village de Lauzat (VC21), la traversée du village de Donzenat (VC1), et le chemin de La Forge dans le bourg de Nedde (VC30). Cette opération s'élève à 37 153.22 € TTC, financée par une subvention du département de 17 028.56 € et 20 124.66 € de fonds propres de la commune.

➡ **Effacement des réseaux aux Versannes** : Tous les câbles aériens ont été remplacés par des réseaux souterrains (électricité, éclairage public, téléphone). L'effacement des réseaux basse tension et téléphone est pris en charge par le SEHV. A cette occasion, la commune a diminué le nombre de candélabres le long de la route : 2 ont été supprimés, 4 ont été remplacés et repositionnés pour un montant de 14 068 € TTC, financé par une subvention du département de 6 490 € et 7 578 € de fonds propres de la commune.

➡ **Achats divers** : Des équipements et des matériels ont été achetés pour un montant de 7 034.46 € TTC : mobilier pour les archives, isoairs, perforateur.

En cours ...

▣ **Réseaux du camping** : Les réseaux d'électricité (réseaux souterrains, bornes électriques, éclairage public), le réseau d'eau potable (canalisations et fontaines) sont vétustes et il est prévu de les remplacer en totalité.

Une subvention d'état (DETR) a été obtenue à hauteur de 36 846 € pour un montant de travaux estimé à 176 860 € TTC. Les travaux commenceront à l'automne 2022.

▣ **Voirie 2022** : Cette année les travaux porteront sur des tronçons des voies communales 7 et 8 (chemin de l'Atelier et route de Chantelèbre). Ils sont estimés à 98 772 € TTC. Une première tranche de 27 000 € HT est subventionnée à 55 % par le département. La seconde tranche sera subventionnée sur un prochain programme du département.

▣ **Rénovation extérieure de la cantine scolaire** : Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'état et du département pour la réfection des avant-toits et du crépi du mur de l'escalier. Ces travaux sont estimés à 22 216 € TTC et subventionnés à hauteur de 5 615 € par l'état (DETR) et 6 510 € par le département.



Prévu ...

↳ étude paysagère :

Suite à l'aménagement de la salle des associations et à la construction de la bibliothèque, il convient de commander une étude paysagère afin de repenser les espaces autour de ce bâtiment. La commune travaille avec l'ATEC, le CAUE et le PNR pour élaborer le cahier des charges permettant de lancer la consultation de paysagistes.

↳ Transition énergétique :

☒ Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil permettant de planifier des actions pour adapter le territoire aux changements climatiques et lutter contre les dérèglements de l'écosystème. La communauté de communes des Portes de Vassivière (5 700 habitants), accompagnée par le SEHV, s'est engagée volontairement dans cette démarche (qui n'est obligatoire que pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants) en adoptant son PCAET le 23 septembre 2021.

Les actions porteront sur le bâti, les énergies renouvelables, les déchets, l'agriculture, la sylviculture, la préservation des ressources en eau...

C'est dans ce cadre que la commune de Nedde va mettre en œuvre des actions portant sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux (meilleure isolation et étude des modes de chauffage les plus adaptés).

☒ Le SEHV a retenu 60 écoles, dont celle de Nedde, pouvant bénéficier du programme «ACTEE-MERISIER». Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt MERISIER (Mutualiser les Ecoles pour Rénover, Imaginer des Solutions, Planter, Evaluer et Récolter) a pour but de lutter activement contre les passoires énergétiques et contre le réchauffement climatique et d'en expliquer les enjeux aux écoliers. La commune bénéficiera d'un audit financé par le SEHV et aura 5 ans pour réaliser les travaux d'amélioration préconisés.

↳ Pistes forestières :

La commune de Nedde compte environ 45 km de pistes forestières, construites pour la plupart dans les années 80.

Certaines pistes peuvent bénéficier de subventions pouvant aller jusqu'à 80 % du montant HT des travaux, sous conditions : être construites depuis plus de 30 ans, pleine propriété de l'assiette des pistes à la commune, nature des travaux... Le conseil municipal a souhaité commencer par la réfection des pistes de Lauzat à Croux et du Puy du Mazaud, très utilisées. Cette opération a été estimée par l'ONF à plus de 400 000 € HT.

Au moment de la construction, la régularisation foncière de ces pistes n'a pas été faite. Aussi, la commune a rencontré une partie des propriétaires concernés par les terrains formant les assiettes de ces pistes.

La quasi-totalité de ces propriétaires ont d'ores et déjà signé un abandon de terrain en faveur de la commune. D'autres refusent de régulariser cette situation de fait depuis plus de 30 ans. En l'absence d'accord de tous les propriétaires, la commune se verra contrainte d'abandonner ce programme de travaux et d'engager une procédure administrative pour cette régularisation.

Subventions aux associations ...

Lors du vote du budget principal 2022, **12 950 € de subventions ont été votées pour les associations locales.**

Les demandes parvenues après le vote du budget seront étudiées lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

Il est rappelé que les associations doivent présenter leurs demandes de subventions en début d'année, communiquer le bilan financier de l'année précédente et le budget prévisionnel de l'année pour laquelle l'aide financière est sollicitée.

Nouveau : la loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » impose la signature **d'un contrat d'engagement républicain** par toute association qui sollicite l'octroi d'une subvention publique.

Cette disposition est applicable à compter du 1er janvier 2022.

Le budget eau potable 2022...

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
charges à caractère général	53 607.99 €	excédent cumulé reporté	46 687.99 €
frais de personnel remboursés au budget principal	25 000.00 €	redevances et prestations de services	67 350.00 €
redevance pollution reversée à l'agence de l'eau	7 200.00 €	redevance pollution collectée	6 900.00 €
autres charges de gestion courante	1 000.00 €	amortissement des subventions	36 089.00 €
charges financières	2 489.00 €	transfert de charges d'exploitation	8 000.00 €
charges exceptionnelles	500.00 €		
dotations provisions	500.00 €		
amortissements	74 730.00 €		
TOTAL	165 026.99 €	TOTAL	165 026.99 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
travaux d'interconnexion	186 824.53 €	excédent cumulé reporté	137 458.53 €
optimisation du réseau	3 200.00 €	subventions	452 390.00 €
station de neutralisation de Lauzat	517 000.00 €	fonds de compensation de la TVA	435.00 €
travaux sur captage de Guimont	60 000.00 €	emprunt	155 000.00 €
capital emprunts	8 900.00 €	amortissements	74 730.00 €
amortissement des subventions	36 089.00 €		
transfert de charges d'exploitation	8 000.00 €		
TOTAL	820 013.53 €	TOTAL	820 013.53 €

En cours ...

✚ La construction d'une station de neutralisation et de désinfection de l'eau provenant des sources de Lauzat est lancée. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Dussouchaud pour la partie réseaux, au groupement d'entreprises Saur, Sotec et Dussouchaud pour la construction de la station.

☒ Montant total des marchés : 481 606.80 € TTC
Ces travaux sont subventionnés par l'agence de l'eau et le département à hauteur de 80 % de leur montant HT.

✚ La dernière phase des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable prévus au schéma directeur va débuter prochainement. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Hébras pour les montants suivants :

☒ Alimentation de Chaud par le captage de Chadiéras : 88 607.18 € TTC

☒ Alimentation du Masfaucher par le captage de Lachaud : 38 072.47 € TTC

Ces travaux sont subventionnés par l'agence de l'eau et le département à hauteur de 80 % de leur montant HT.



Terrassement station de neutralisation et de désinfection

Les nouveaux tarifs de l'eau potable :

abonnement : 58 € prix du m³ : de 1 à 300 m³ : 1.25 € de 301 à x m³ : 1.00 €
demande de raccordement : 350 € jusqu'à 25 ml , 10 € le ml au dessus de 25 ml
remplacement de compteur d'eau détruit ou détérioré par défaut de protection : 50 €

La compétence eau potable devrait être transférée à la communauté de communes des Portes de Vassivière au 1er janvier 2025 (obligation de transfert au plus tard le 1er janvier 2026). L'étude concernant ce transfert et ses conséquences est en cours au niveau de la communauté de communes.

Le budget assainissement 2022...

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
charges à caractère général	22 155.58 €	excédent cumulé reporté	34 361.58 €
frais de personnel remboursés au budget principal	12 000.00 €	redevances et prestations de services	21 600.00 €
redevance modernisation réseaux reversée à l'agence de l'eau	1 400.00 €	redevance modernisation réseaux collectée	1 100.00 €
autres charges de gestion courante	1 000.00 €	fonds de compensation de la TVA	370.00 €
charges financières	2 595.00 €	amortissement des subventions	11 729.00 €
charges exceptionnelles	500.00 €		
dotations provisions	500.00 €		
amortissements	19 010.00 €		
virement à la section d'investissement	10 000.00 €		
TOTAL	69 160.58 €	TOTAL	69 160.58 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
travaux réseau Coteaux du Met	139 056.00 €	excédent cumulé reporté	25 387.42 €
travaux station épuration Lauzat	23 000.00 €	subventions	143 405.00 €
travaux station épuration Nedde	33 576.00 €	fonds de compensation de la TVA	13 895.00 €
capital d'emprunt	5 600.00 €	affectation du résultat 2021	1 263.58 €
amortissement des subventions	11 729.00 €	amortissements	19 010.00 €
		virement de la section d'exploitation	10 000.00 €
TOTAL	212 961.00 €	TOTAL	212 961.00 €

Réalisé ...

La réhabilitation des réseaux d'assainissement des Coteaux du Met (Coteau des Acacias), et la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sont achevées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 216 348.48 € TTC subventionnés à 70 % du montant HT par le département et l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Pour 2022 ...

Redimensionnement des filtres de la station d'épuration du bourg et modification de la chasse d'eau de la station d'épuration de Lauzat.



Les tarifs de l'assainissement :

abonnement : 45 €

prix du m³ : 1.65 €

participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)* : 500 €

* la PAC est due pour le raccordement des maisons nouvellement construites ou pour les immeubles primitivement à usage autre qu'habitation et transformés en habitation, qui se trouvent en zone d'assainissement collectif et ont obligation de se raccorder.

La compétence assainissement devrait être transférée à la communauté de communes des Portes de Vassivière au 1er janvier 2025 (obligation de transfert au plus tard le 1er janvier 2026). L'étude concernant ce transfert et ses conséquences est en cours au niveau de la communauté de communes.

Ecole ...

Les écoles de NEDDE et de PEYRAT-LE-CHATEAU Lauréates du prix de l'Audace Artistique et Culturelle

Le lundi 30 mai, le projet « du Nid à la Vannerie » des écoles de Nedde et de Peyrat le Château, représentant la région Nouvelle Aquitaine, a reçu le prix de l'Audace Artistique et Culturelle. S'appuyant sur un partenariat durable avec le Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages, le Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière, les bibliothécaires des Portes de Vassivière et des artistes, ce projet a été réalisé avec l'artisane vannière Hélène Joly.

C'est à Paris, lors de la cérémonie de remise des prix à l'Institut de France, que le président François Hollande, au nom de la fondation Culture et Diversité, leur a remis un trophée accompagné d'une dotation de 10 000 €. Félicitations aux heureux gagnants !

Sentiers de randonnées ...

de Tours à Toulouse.

La commune de Nedde est désormais ville étape du sentier très fréquenté de grande randonnée GR46 qui va

Le PETR Monts et Barrages, associé au comité départemental de la randonnée pédestre porte le projet de création d'un GR de pays traversant l'ensemble de son territoire. Ce GR de près de 200 km permettra aux randonneurs de découvrir la beauté des paysages, la faune et la flore, et le patrimoine de ce territoire.

Repas des aînés ...

En 2020 et 2021, il n'a pas été possible d'organiser le repas des aînés en raison de la crise du covid 19. L'épidémie étant toujours présente au printemps 2022, le conseil municipal préfère le reporter à l'automne. **En espérant vous retrouver nombreux pour ce moment de convivialité !**

Dons pour l'Ukraine ...

Dès le début de la guerre en Ukraine, les pompiers de l'urgence internationale de Limoges ont lancé un appel aux dons (vêtements chauds, couvertures, produits d'hygiène et médicaments).

La commune remercie chaleureusement les généreux donateurs qui ont fait preuve d'une grande réactivité et ont ainsi manifesté leur solidarité au peuple ukrainien. L'aide a ainsi pu être acheminée à Limoges en moins de 48 heures.



Déploiement de la fibre ...

Le département, porteur du projet «déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire», a confié la réalisation de ces travaux à l'opérateur Orange. Comme vous avez pu le constater, les travaux sont en cours. **Courant 2023, une grande partie de la commune sera desservie par la fibre** et chacun pourra souscrire un abonnement, s'il le souhaite.

Territoire zéro chômeur de longue durée ...

L'association Relais Infos Services, le PETR Monts et Barrages et l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne ont engagé la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

Cette expérimentation nationale ambitionne de résorber le chômage de longue durée en proposant aux demandeurs d'emploi de longue durée (+ de 12 mois) du territoire un emploi en CDI à temps choisi au sein d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE).

Renseignements : Morgane Dessart, cheffe de projet TZCLD Monts et Barrages, Association Relais Infos Services : 05 55 56 38 23 ou tzcldmontsetbarrages@gmail.com.



Toute notre énergie
pour améliorer
votre logement



Collecte de mémoire

Le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages recherche tout document, témoignage ou information lié aux **chemins de fer (train et ancien tramway départemental)** sur les 34 communes du Pays Monts et Barrages.



Objectif ? Créer une exposition pour l'été 2023

Julie Grèze vous rencontrera, à Bujaleuf ou chez vous. Les documents seront empruntés pour être numérisés, puis rendus avec une fiche d'autorisation d'utilisation pour l'exposition voire publication, utilisation durant des animations...

Contact : 05 55 69 57 60 /
mediationpahmb@gmail.com
www.pahmontsetbarrages.fr



Un projet de rénovation énergétique ?

Une question sur les aides disponibles ?

Nov'Habitat 87 vous accompagne gratuitement dans la rénovation énergétique de votre logement sur des questions juridiques, techniques, financières et sociales.

Contact :

Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Le vendredi : 9 h - 12 h

contact@novhabitat87.fr

Accueil sur rdv : 05 55 14 88 42



Bibliothèque de Nedde :

La nouvelle bibliothèque intercommunale vous accueille les :
Mercredis de 15 h.00 à 17 h.00
Vendredis de 10 h.00 à 12 h.00

☒ **France services** : Suite à la fermeture de la trésorerie d'Eymoutiers, décidée unilatéralement par l'état malgré les motions de protestation des élus locaux, la communauté de communes a choisi de créer, en partenariat avec la MSA, un espace France Services afin de ne pas laisser les administrés sans interlocuteurs. Cet espace a ouvert ses portes le 4 avril dans les anciens locaux de la trésorerie d'Eymoutiers. Un agent dédié France Services vous accompagnera dans vos démarches auprès des services publics suivants : MSA, CAF, CPAM, CARSAT, DGFIP, Pôle Emploi....

Horaires d'ouverture :

mardi 13 h 30 - 18 h 00

mercredi 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

jeudi 9 h 00 - 13 h 00

vendredi 13 h 30 - 18 h 00

samedi 9 h 00 - 13 h 00

☎ 05 44 22 53 36

☒ **Epicerie sociale** : Le centre communal d'action sociale d'Eymoutiers (CCAS) a signé une convention avec l'ensemble des communes de la communauté de communes permettant à leurs habitants de bénéficier désormais des services de l'épicerie sociale et solidaire, le Coup d'Pouce, située 2 place du chapitre à Eymoutiers. Si vous rencontrez une difficulté sociale ou financière passagère, si vous êtes bénéficiaire du RSA ou de l'ASS, vous pouvez contacter le Coup d'Pouce :

☎ 05 55 57 54 58



ccas-eymoutiers@orange.fr

☒ **Ateliers numériques** : Une convention signée entre l'association "L'Escalier Espace Collaboratif" et la communauté de communes permet aux administrés de bénéficier d'ateliers gratuits pour acquérir plus d'autonomie dans l'utilisation des technologies, services et médias numériques, et ainsi de lutter contre "l'illectronisme".

A Nedde, les ateliers ont lieu tous les 15 jours les mardis après-midi de 14 h. 30 à 16 h.30, salle de la mairie (hors vacances scolaires).

Informations ou inscriptions : ☎ 07 66 87 35 67



claire@lescalier87.org (Claire Gendronneau)

Civisme ... rappel ...



**INTERDICTION DE
JETER SES ORDURES
PAR TERRE**

Horaires déchetterie

Eymoutiers

Du mardi au vendredi : 14h-17h15

Samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15



ZA Les Ribières de Bussy

05 55 69 37 14

Les dépôts sauvages autour des containers, des éco-points ou ailleurs, sont interdits.

Les conteneurs d'ordures ménagères ne sont pas ramassés par la communauté de communes s'ils contiennent des éléments recyclables tels que verre, emballages plastiques ou métalliques, carton, papier...

Les encombrants

prochains ramassages sur Nedde

29 août 2022

7 novembre 2022

inscription en mairie

obligatoire

au plus tard le jeudi

précédant la collecte



**ce ramassage se fera dans
la limite de 1m³ minimum et
de 3m³ maximum par foyer**

Des sacs «canicrottes» sont à disposition au niveau de la mairie et du parc. N'hésitez pas à vous en servir !



Il est rappelé que :

- ➔ Les propriétaires de terrains situés dans les zones habitables ont obligation de les entretenir
- ➔ Les propriétaires d'arbres en bordure de voies communales ont obligation de les élaguer
- ➔ Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année pour les particuliers

Les festivités de l'été

Après deux années d'arrêt des animations, les associations renouent avec leurs activités et seront heureuses de vous accueillir nombreux lors des prochaines manifestations qu'elles organisent à nouveau.

- 11 juin **C**oncours de pétanque (course des 2 ponts), au parc communal
- 18 juin **F**ête de la musique (edden), place de la mairie
- 24 juin **F**ête de l'école, à la salle polyvalente
- 25 juin **C**oncours de pétanque (es Nedde), au parc communal
Feu de St Jean (comité des fêtes), au camping
- 13 juillet **B**al des pompiers, à la salle polyvalente
- 21 juillet **M**arché de producteurs de pays (cga et association de producteurs)
- 23 juillet **C**oncert (comité des fêtes), au parc communal
- 30 et 31 juillet **F**ête de l'agriculture (cga)
- 6 au 8 août **F**ête de Nedde (course des deux ponts le 6 août, suivie d'un repas champêtre au parc communal, course cycliste, défilé de chars fleuris, retraite aux flambeaux, feu d'artifice le 7 août, concours de pétanque, défilé de chars en nocturne le 8 août, fête foraine tout le week-end)
- 22 août **R**andonnée nocturne (comité des fêtes)
- 28 août **V**ide grenier (faux pas cent fers), au parc communal



Bon été à tous !